

Les différentes parties du pont et leurs fonctions

Culée

Une **culée de pont** désigne la partie d'un pont située sur la rive, destinée à supporter le poids du tablier

Travée

Une **travée de pont** désigne la partie d'un pont comprise entre deux piles ou entre une pile et une culée. Cette notion ne concerne que les ponts à poutres, suspendus ou haubanés. Pour les ponts en arc ou ponts voûtés en maçonnerie, on parlera plutôt d'arches.

Pile

Une **pile de pont** est un ouvrage en maçonnerie destiné à supporter les arches ou le tablier du pont

Tablier

Le **tablier** du pont est la partie du pont sur laquelle vont circuler les véhicules

Parapet

Le **parapet** est une rambarde destinée à empêcher la chute des piétons ou des véhicules

Portée

La **portée d'un pont** désigne la longueur d'une partie d'un pont comprise entre deux piles ou entre une pile et une culée.